

FRANCE

AS WRITTEN



**VINGT ET UNIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE
CONSACREE A L'EVALUATION D'ENSEMBLE DE L'APPLICATION
DU PROGRAMME D'ACTION DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE
SUR LA POPULATION ET LE DEVELOPPEMENT**

30 JUIN - 2 JUILLET 1999

**Intervention prononcée par M. Bernard KOUCHNER
Secrétaire d'Etat à la Santé et à l'Action sociale**

New York, le 2 juillet 1999

MISSION PERMANENTE DE LA FRANCE AUX NATIONS UNIES
245 EAST 47TH STREET NEW YORK, N.Y. 10017 TEL. (212) 875-3000

Monsieur le President,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de
Gouvernement
Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi au nom du Gouvernement français de remercier le Secrétaire Général des Nations Unies, Kofi ANNAN, la Directrice Exécutive du FNUAP, Nafis SADIK, ainsi que le Directeur de la Division de la Population, Joseph CHAMIE, pour la remarquable préparation de cette 21^{ème} Session spéciale de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Je souhaite placer cette intervention sous le signe de l'espoir mais également de la lucidité:

- espoir suscité par la récente reprise des flux d'aide publique au développement qui après des années sombres, semblent connaître de nouveau une progression. La France quant à elle demeure un des principaux contributeurs à cette aide publique au développement ;

- espoir renforcé par les récentes mesures d'allègement de la dette. Vous savez que la France soutient activement les

appels du Secrétaire général en faveur de l'allégement de la dette des pays pauvres les plus endettés. Elle s'était d'ailleurs très tôt engagée dans cette voie, en réalisant ces dernières années plus de la moitié des annulations bilatérales effectuées par les pays développés. La France, qui en fut l'un des promoteurs, prendra toute sa part dans le nouvel effort annoncé par les Chefs d'Etat et de Gouvernement lors du récent sommet du G7 à Cologne.

Cette politique devrait permettre aux pays en voie de développement de financer des programmes servant à la fois à moderniser leur économie, à soutenir leur croissance et préserver ou rétablir les grands équilibres, et au premier chef l'équilibre démographique.

Deux milliards d'êtres humains dans les années 30, six milliards aujourd'hui. Combien demain ?

Nous devons ici nous poser non seulement la question de savoir comment maîtriser cette progression, mais également de savoir comment mieux vivre 'ensemble aussi nombreux. Car n'oublions pas que derrière ces chiffres, devenus désincarnés tant ils sont gigantesques, il y a autant de réalités humaines, autant d'individus.

La France fonde beaucoup d'espoirs dans la dynamique internationale amorcée par la conférence du Caire, il y a cinq ans.

Espoirs, mais aussi lucidité. Car pour les voir se réaliser nous devons affronter collectivement des défis majeurs.

Celui de l'alimentation tout d'abord. Comment satisfaire pour ces milliards d'individus chaque jour plus nombreux le plus élémentaire des besoins, tout en maîtrisant les conséquences des progrès scientifiques agro-alimentaires? Nous devons garantir la sécurité alimentaire, c'est-à-dire à la fois assurer à chacun la couverture de ses besoins alimentaires, mais aussi veiller à la réduction des risques liés à l'alimentation.

Je veux par ailleurs dire ici fortement que le respect des droits de la personne humaine et des libertés fondamentales doit presider à toute politique de population.

Au titre de ces droits, je souhaite faire une place particulière à l'égalité entre les hommes et les femmes.

Nous savons tous que la maîtrise de l'évolution démographique est une variable déterminante du développement durable.

Mais la maîtrise de la fécondité et de la reproduction reste impossible sans la reconnaissance et le respect de l'égalité des droits des femmes et des hommes.

Depuis les Conférences du Caire et de Pékin notamment, la communauté internationale partage l'idée que la liberté de la

fen-me et l'amélioration de sa condition civique, sociale, économique et sanitaire conditionnent le développement durable.

C'est une nécessité, avec des exigences précises.

- En terme d'éducation, tout d'abord. La France souhaite que l'on poursuive un effort important afin de permettre aux jeunes filles d'accéder au système éducatif dans les mêmes conditions que les garçons.

- En terme de santé, ensuite. La France est prête à participer à des actions afin d'aider les gouvernements à mettre fin aux intolérables mutilations sexuelles dont sont victimes les femmes, les jeunes filles et les fillettes. Elle souhaite également oeuvrer à garantir un accès réel des femmes - de toutes les femmes - aux services de santé.

Mais comment aujourd'hui parler de développement et de population sans parler du SIDA, quand, déjà, dans certaines maternités près d'une femme enceinte sur deux est séropositive?

Quand dans les pays les plus touchés l'espérance de vie rejoint le niveau des années 60 ? Trente ans d'efforts, trente ans de développement pour rien !

- Avons-nous bien pris la mesure de l'enjeu ? D'autant qu'il ne peut que s'amplifier si nous ne réagissons pas.

Nous devons redoubler d'efforts de prévention, y compris au travers de l'éducation à la santé et de l'éducation sexuelle des jeunes gens et des jeunes filles. Une étude d'ONUSIDA a bien montré qu'elle ne constituait en aucun cas une incitation à la sexualité précoce, mais qu'au contraire elle protégeait la vie.

Mais on ne peut se contenter de la prévention, même si elle reste une priorité absolue. Pour espérer être efficace durablement, elle doit être articulée avec une proposition de prise en charge et de soins. C'est à la fois un impératif éthique et un gage d'efficacité.

C'est le sens de l'initiative que la France a proposée à la communauté internationale avec le Fonds de solidarité thérapeutique, donnant la priorité à des programmes cohérents de prévention et de prise en charge pour les femmes et les enfants, dont le premier a débuté en Côte d'Ivoire il y a quelques semaines.

On ne pourra supporter longtemps que les malades soient au Sud et les traitements au Nord.

Voici, Mesdames et Messieurs, quelques éléments de réflexion que la France souhaite apporter en complément de la déclaration prononcée par la Présidence allemande de l'Union Européenne, à laquelle elle souscrit entièrement.